



**Mairie d'Aureville
Le Village
31 320 AUREVILLE**

Téléphone: 05 61 76 30 29

Fax: 05 61 76 41 36

EMail: mairie.aureville@wanadoo.fr

Compte Rendu de la réunion du Conseil Municipal d'AUREVILLE

Lundi 27 août 2012

Table des matières

Sujets avec débats

Acquisition du hangar

Révision simplifiée du plu

Achat d'un chassis de karting pour la réalisation d'une caisse à savon.

Sujets sans débat

Vie communale

Commission urbanisation/voirie/travaux/finances locales

Majoration du droits à construire de 30 %

Piétonnier RD 68, chemin de crêtes

Commission Ecoles/Petite Enfance/Jeunes/Sport/Associations

Ecole – Petite enfance

Vie intercommunale

Questions diverses

Campestral.

Réunion du Conseil Municipal du 27 août 2012 CM 2012-09

Ouverture de séance : 20 heures 30.

Présents :

Mesdames :

1. GROENEN Karine
2. CLASTRES Emmanuelle
3. TORRENT Marie Jo
4. GUTH Dominique
5. COMETTI Edwige
6. MANENT Corinne

Messieurs :

7. ESPIC Xavier
8. CAMUS Gabriel
9. SALEIL Georges
10. TARROUX Francis
11. MOUMIN Jean-Marc

Absent excusé :

Mesdames, Messieurs :

1. GIROT Ronan
2. RIOCROS Jean-Pierre
3. CALLES Colette

Commission « jeunes » :

1. Nathan MASSALAZ
2. Emma MASSLAZ
3. Emilie MARPINARD
4. Mathias KLUNKER

Approbation du compte rendu du 25 juin 2012.

Sujets avec débats :

Avancement du dossier hangar

Atelier municipal

Révision simplifiée du PLU

Sujets sans débat :

Compte rendu des activités communales

Compte rendu des activités intercommunales

Questions diverses

**Monsieur le Maire ouvre la séance du Conseil Municipal du 27 août 2012 à 18h30.
Membres en exercice : 14 / Présents : 11 / Pouvoir : 0 / Votants : 11.**

Madame MANENT Corinne a été désignée secrétaire de séance.

Monsieur le Maire souhaite la bienvenue aux membres de la commission « jeunes » qui participent à la réunion du Conseil Municipal ce soir.

Il rappelle à l'assemblée l'historique de cette commission qui a été créée en 2010. Elle concerne les collégiens d'Aureville et mène des actions et des animations citoyennes au sein de la commune (participation aux actions de l'Action sociale, organisation de journées de sensibilisation (alimentation, collectes pour les œuvres caritatives, tri des déchets ...), ils participent également activement à toutes les animations organisées par les associations (fête locale, Campestral ...)

Sujets avec débats

ACQUISITION DU HANGAR

➤ Monsieur le Maire informe l'assemblée de l'accord obtenue auprès des conjoints Lafforgue concernant l'acquisition du hangar.

Prix : 220 000 € pour le bâtiment et 4000 m² de terrain.

Un sous-seing privé va être signé auprès de Maître SALES, notaire à Castanet Tolosan.

Monsieur le Maire a demandé aux propriétaires l'ajout de 3m linéaires le long du mur du hangar pour réaliser l'entretien et recevoir les eaux pluviales. Nous sommes en attente d'une réponse.

Monsieur le Maire a également demandé au propriétaire de la maison situé derrière le hangar l'acquisition d'une bande de terrain pour l'entretien et l'évacuation des eaux pluviales. Monsieur et Madame ENJABAL sont d'accord pour cette transaction, le prix n'a pas encore été arrêté.

- A l'occasion du projet initial de construction de l'atelier municipal et des salles d'associations, une subvention a été accordée par la Préfecture (DETR). Monsieur le Maire a demandé le transfert de celle-ci sur ce nouveau projet. (acquisition du hangar et travaux d'urgence)

Achat d'un hangar de type Lauragais - Demande de Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux.

09/2012 -54/04

Monsieur le Maire rappelle à son Conseil Municipal que par délibération du 05 juin 2012 il a été décidé l'achat d'un hangar de type Lauragais appartenant aux conjoints LAFFORGUE, d'une surface totale d'environ 600 m² (Références cadastrales : Section A, parcelle 427) et d'une parcelle attenante de 4000 m². (Références cadastrales : Section A, parcelle 462)

La vente se fera au prix convenu avec les propriétaires de 220 000 € TTC.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide :

- De solliciter une subvention dans le cadre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux pour le financement de cette acquisition. (DETR)

- Autorise Monsieur le Maire à signer toutes les pièces nécessaires à la réalisation de cette opération.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

- Concernant la faisabilité et le financement des travaux de cette opération, une réunion de travail a eu lieu le 4 juillet 2012, en présence de Monsieur LEMAIRE, Directeur Général des Services du Sicoval.

Celui-ci a confirmé la faisabilité de cette opération avec qu'une seule possibilité de financement ; celle d'urbaniser le terrain communal « Lagravère ». En effet, notre budget ne peut supporter un emprunt pour faire face à ces dépenses d'investissement liées aux travaux d'aménagement.

Monsieur LEMAIRE préconise de réaliser la future urbanisation par le biais d'un promoteur privé, mais des opérations de lotissements communaux ont déjà été menées par des communes comme Auzeville-Tolosane. Avant de décider, nous collecterons l'ensemble des données pour décider de la meilleure solution pour notre commune.

- Concernant le projet d'aménagement de ce hangar, Monsieur le Maire suggère de destiner ce

bâtiment à des activités « culturelles » de type locaux de réunion pour les associations, bibliothèque, salles culturelles). Il propose de construire l'atelier municipal sur l'ancien terrain de tennis, cette localisation semble plus appropriée à la gestion de l'entretien du village et éviterait d'éventuelles nuisances liées aux futures activités culturelles dans ce hangar. Le surcoût de cette solution est estimé à 60 000 € pour la commune.

Après en avoir débattu le conseil municipal donne son accord de principe à la majorité des membres. Une étude sera réalisée.

REVISION SIMPLIFIEE DU PLU

09/2012-55/05

Monsieur Le Maire rappelle à son Conseil Municipal que lors de sa séance du 25 juin 2012, il a été décidé d'une modification du PLU.

Pour réaliser le projet d'urbanisation sur le terrain Lagravère, il convient de lancer une révision simplifiée qui permettra de classer ledit terrain dans la zone constructible.

Délib

ACHAT D'UN CHASSIS DE KARTING POUR LA REALISATION D'UNE CAISSE A SAVON.

09/2012-56/06

Monsieur le Maire rappelle à son Conseil Municipal que le BASC (Bénévoles Aureville Sports Collectifs) créé en 2003 initie les jeunes à la découverte et à la pratique d'Activités Physiques et Sportives.

Dans le cadre d'une activité de construction de « caisse à savon » et pour participer à la journée sportive inter village du 21 octobre 2012, Monsieur le Maire propose l'achat d'un châssis de karting pour un montant de 150 €.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal accepte cette proposition et charge Monsieur Girot Ronan de réaliser cet achat.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus

Sujets sans débat

VIE COMMUNALE

Commission urbanisation/voirie/travaux/finances locales

Majoration du droits à construire de 30 %

Monsieur le Maire informe son Conseil Municipal que la loi n°2012-376 du 20 mars 2012 relative à la majoration des droits à construire qui permettait de majorer les droits à construire de 30% pendant trois ans a été abrogée par le nouveau gouvernement.

Piétonnier RD 68, chemin de crêtes

Les travaux ont été réalisés par l'entreprise Sarda. Le coût s'élève à 58 000 € , dont la moitié sera pris en charge par la commune de Clermont le Fort et subventionnés à hauteur de 75 % pour l'assainissement et le bordurage et 50 % pour les trottoirs et autre par la Conseil Général de la Haute-Garonne.

La première tranche sera bétonnée à l'automne 2012, après stabilisation. La deuxième tranche actuellement en stabilisé sablé sera bétonnée l'année prochaine.

Actuellement à l'étude, la plantations de végétaux au bord du piétonnier pour éviter le stationnement des véhicules qui abîment le cheminement.

Commission Ecoles/Petite Enfance/Jeunes/Sport/Associations

Ecole – Petite enfance

RPI

Les travaux d'été ont été réalisés, les locaux sont prêts à accueillir les élèves. La rampe d'accès nécessite une intervention pour la rendre moins glissante.

SIEMCA

La réception des travaux de la nouvelle extension a été faite, les travaux semblent donner entière satisfaction. L'inauguration officielle se fera fin septembre 2012.

Sport – Basc

Une promenade en montagne avec les enfants et les bénévoles, financée par la commune est prévue les 15 et 16 septembre 2012.

Associations

CAMPESTRAL

Réunion plénière le 14 septembre 2012, à 20h30 dans la salle des Fêtes.

La DATE : 22 et 23 septembre 2012.

Commission Action Sociale

Comme déjà évoqué lors du dernier conseil municipal, un logement locatif de type T3, contingent du Conseil Général est libre au mois de septembre 2012.

Un appel à candidature sur les « brèves » a été lancé, le logement a été attribué par la commission de la Cité Jardins à un jeune couple.

Communication

Une « Brèves » est à distribuer.

Vie intercommunale

Pas de réunion au mois d'août

QUESTIONS DIVERSES

Pas de question diverse

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Maire lève la séance à 21 heures.

La prochaine réunion du Conseil Municipal se déroulera le **LUNDI 24 SEPTEMBRE 2012**, à 20h30.

La réunion a été remise au mardi 2 octobre 2012 à 19h30